

Regards



de L'Isle-Adam

Préservons notre cadre de vie

page 14



**ÉCLAIRAGE ??!
VOIRIE !!
PROPRETÉ ??!**

**SIGNALEZ-LE SUR
L'APPLICATION
MOBILE !!!**



EN TÉLÉCHARGEMENT SUR



L'Isle-Adam
Ville parc
45, Grande rue - 95290 L'Isle-Adam
01.34.08.19.19 - ville-isle-adam.fr





Chères Adamoises, chers Adamois,

Le cadre de vie de notre Ville est notre bien commun.

C'est pourquoi nous avons voulu consacrer le dossier de ce numéro aux moyens mis en œuvre par la Municipalité pour préserver la propreté de nos rues, la tranquillité de nos quartiers, l'esthétique de nos espaces verts, le charme de notre patrimoine. Nous avons aussi souhaité mettre l'accent sur les gestes du quotidien que chacun doit retenir pour contribuer à l'effort collectif, car si la lutte contre les tags et les dépôts sauvages constitue bien des missions de la Ville et de la Communauté de communes, celle contre les incivilités individuelles relève avant tout de l'esprit civique et du

bien-vivre ensemble. C'est ensemble, avec le concours de tous les Adamois, que L'Isle-Adam restera aussi propre et agréable que nous l'avons toujours connue.

Dans cet esprit, je tiens à remercier les associations et les nombreux Adamois qui se sont mobilisés pour les opérations de nettoyage que nous organisons désormais régulièrement avec l'IASEF, les élus du Conseil Municipal des Jeunes et les membres du Conseil des Sages. C'est une magnifique preuve d'engagement citoyen.

L'inauguration de l'aménagement des berges de l'île de la Cohue et de la rénovation du mur du Cabouillet, venue finaliser un projet de longue date en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise, le Département et la Région, a été aussi un temps fort de la mise en valeur de notre patrimoine architectural et naturel.

Bien vivre dans sa ville, c'est aussi s'y sentir en sécurité. Le renforcement de notre Police Municipale et le prochain déploiement des caméras de vidéoprotection y participeront encore davantage.

Il y a aussi, pour prévenir les cambriolages et les vols de voitures, des comportements que chacun doit pouvoir adopter. C'est pourquoi nous avons voulu, avec la Gendarmerie de L'Isle-Adam, organiser **une réunion publique, à laquelle tous les Adamois sont conviés, sur le thème de la sécurité le 19 juin à 18h à l'Espace Magallon.**

Enfin, après les succès des événements du printemps tels que le Carnaval, nos brocantes, la Journée de l'Europe, le Grand Prix Cycliste ou encore la traditionnelle course des baignoires, je vous invite à profiter des nombreux rendez-vous estivaux dans notre ville : les croisières sur l'Oise, la réouverture de la Plage, la Fête de la Musique, les expositions au Musée Louis Senlecq et au Château Conti, le Pass-Loisirs, et jusqu'au Marché de l'Art et aux Journées du Patrimoine en septembre.

Je vous souhaite une agréable lecture et un très bel été à L'Isle-Adam.

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam

Directeur de la publication :
Sébastien Poniatowski

Rédacteur en chef :
Morgan Touboul

Attachée de communication :
Elodie Margaritta

Réalisation maquette :
Virginie Klein

Crédit photos :
Mairie de L'Isle-Adam / François Benedetti / iStock

Imprimerie :
STIP 01 39 91 91 73

Distribution :
Kepha

Dépôt légal :
ISSN N 1157-6804

Bulletin Municipal imprimé à 7400 exemplaires
sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.



Mairie de L'Isle-Adam
45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam communication@ville-isle-adam.fr

SOMMAIRE

Retour en images	4	Cadre de ville	18
Vie publique et citoyenne	6	À travers la ville	20
Sécurité	8	Sortir	22
Tribune d'expression	9	Prenez note	25
Enfance et jeunesse	10	L'Isle-Adam insolite	26
Vivre ensemble	12	Nouveaux commerçants	26
Dossier spécial : Préservons notre cadre de vie	14	Etat-civil	27
Côté sport	16	Pharmacies de garde	27

MARS



Salon de Printemps

Le 22^e salon de printemps de l'association Prisme et Nuances s'est tenu du **17 au 24 mars** à la cafétéria du Centre sportif Amélie Mauresmo.

De nombreux visiteurs sont venus découvrir les aquarelles de l'invité d'honneur Pierre Bricet, ainsi que de magnifiques pastels, acryliques, huiles au couteau, résines et pigments ou encore œuvres contemporaines.

Prix de la Municipalité : Marcel Lecluse, Venise 8, Aquarelle (cf photo)

Grand prix du salon : Laurence Salingue, La file d'attente, Acrylique

Prix de peinture - Œuvres sur papier : Marie-Christine Mouly, Valse des poissons, Aquarelle

Prix de peinture - Huile et acrylique : Danielle Boinet, Petit coin perdu, Huile au couteau

AVRIL



Foire horticole de printemps

Dimanche 14 avril
Jardins du Castelrose



Brocante de Nogent

Lundi 22 avril



Chasse aux œufs

Dimanche 21 avril
Jardins du Castelrose
Comité des fêtes

M
A
I



Grand Prix cycliste #2

Mercredi 1^{er} mai

Parking du Centre commercial
du Grand Val

*En partenariat avec l'Olympique cycliste
Val d'Oise*



74^e anniversaire de la Victoire 1945

Mercredi 8 mai

Monuments aux Morts

Hôtel de Ville

*En présence des jeunes du CMJ
qui ont été invités à célébrer
cette commémoration.*



**Vernissage de l'exposition Fantaisies.
Jacques Henri Lartigue, décors et haute couture.**

Samedi 11 mai

Musée d'Art et d'Histoire Louis Senleçq





Journée de l'Europe à L'Isle-Adam

La Journée de l'Europe est, avec le drapeau, la monnaie, la devise et l'hymne européen, l'un des symboles de l'Union européenne. Elle est célébrée tous les ans le **9 mai**, date à laquelle Robert Schuman a présenté sa proposition relative à une organisation de l'Europe, indispensable au maintien des relations pacifiques sur le Vieux Continent.

Le 9 mai est une journée d'information et de discussion sur l'Union européenne. À L'Isle-Adam, Julita Salbert, Adjointe au Maire en charge des Affaires générales, en partenariat avec le lycée Fragonard et le Master Etudes Européennes Internationales « projets européens » de l'université de Cergy-Pontoise, a organisé une journée pédagogique de découverte avec comme point d'orgue un débat simplifié de Parlement européen.

Au travers de cette journée, **la Ville de L'Isle-Adam a souhaité participer à une meilleure compréhension des institutions et des enjeux européens pour les jeunes Adamois**, notamment dans la perspective des élections européennes du **26 mai**.

Les lycéens, guidés par les étudiants, se sont mis dans la peau de Parlementaires et ont argumenté autour du thème choisi : le RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Ce débat, orchestré à la Scène Adamoise, s'est effectué en présence de Stéphanie Von Euw, Vice-présidente de la Région Ile-de-France en charge des Affaires européennes, d'Alain Barrau, ancien Directeur du Bureau d'Information pour la France du Parlement Européen, de Valérie Aubourg, Directrice des études Master EEL « projets européens » à l'université de Cergy-Pontoise, d'Hervé Van Poucke, Proviseur du lycée Fragonard et de Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam.

Concours photo : les richesses du patrimoine bâti adamois

En partenariat avec Anne Létondot, jeune Adamoise et illustratrice de patrimoine, la Municipalité lance cet été sur les réseaux sociaux un concours photos axé sur le patrimoine bâti de la ville.

Photographes en herbe, faites-nous découvrir un nouvel aspect d'un monument adamois ! En un cliché, montrez-nous l'esthétisme d'un bâtiment, son histoire ou même son Histoire, faites parler ces « vieilles pierres ».

L'Isle-Adam regorge de richesses culturelles ou encore de petites pépites patrimoniales et à coup sûr, au détour d'une rue, un monument ou un détail d'une bâtisse vous sautera aux yeux. Immortalisez-le et envoyez-nous vos photos à : **concoursphoto@ville-isle-adam.fr** ou en messages privés sur les pages **Facebook villeisleadam** ou **Instagram villeisleadam**.

Toutes les photos reçues seront ensuite postées sur la page Facebook de la ville et seront soumises aux « likes » des internautes (retrouvez le règlement sur le site de la ville ville-isle-adam.fr). La photo gagnante fera alors la couverture du magazine municipal d'octobre, en vis-à-vis de l'illustration correspondante réalisée par Anne Létondot.



Focus sur Anne Létondot...



Agée de 24 ans, Anne Létondot, diplômée en architecture, a lancé en décembre 2018 son activité d'illustratrice spécialisée en patrimoine.

Cetteoureuse des monuments réalise des illustrations d'anciennes bâtisses à partir de photos. Elle commence son travail à la main puis le recompose ensuite à l'ordinateur en noir et blanc. Grâce à elle, les édifices les plus remarquables du patrimoine connaissent une seconde vie. Souhaitant sensibiliser le public à l'architecture du patrimoine bâti à travers le graphisme et les médias, elle développe son activité aussi bien auprès des particuliers que des collectivités.

www.anneletondot.com

illustrationdepatrimoine.fr

Facebook : [illustrationpatrimoine](https://www.facebook.com/illustrationpatrimoine)

Instagram : [illustration_patrimoine](https://www.instagram.com/illustration_patrimoine)



En route pour un programme culturel et touristique autour de la Vallée de l'Oise

L'Isle-Adam, Auvers-sur-Oise, Pontoise... bienvenue dans l'archipel impressionniste de la Vallée de l'Oise, une étape importante pour renforcer la vocation culturelle et touristique de notre territoire.

Epris de nature et de modernité, ces peintres quittent leurs ateliers pour planter leurs chevalets dans les forêts et les jardins le long de l'Oise. Ces paysages portent encore l'empreinte des plus grands artistes tels Pissarro, Corot, Daumier, Cézanne, Dupré, Daubigny, Piette, Gauguin ou encore Van Gogh.

Aujourd'hui, ces trois villes s'unissent pour promouvoir cette identité et cet héritage impressionniste et vous offrir une multitude d'invitations à la visite, à la balade et à la découverte.

C'est dans cet état d'esprit que Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam, ainsi qu'Isabelle Mézières, Maire d'Auvers-sur-Oise et Philippe Houillon, Maire de Pontoise, ont signé **samedi 30 mars** la lettre d'intention du contrat régional « Destination Tourisme Vallée de l'Oise », en présence de la Présidente du Département, Marie-Christine Cavecchi et de la Vice-présidente de la Région Stéphanie Von Euw.

Une première étape dans la coopération culturelle et touristique entre les trois villes, afin de mettre en valeur le patrimoine de la Vallée de l'Oise qui sera suivie très prochainement par d'autres actes concrets.

Le saviez-vous ?



Dorénavant, afin de **confirmer vos rendez-vous administratifs** pris en ligne via rdv.ville-isle-adam.fr vous allez recevoir un SMS de confirmation.

Un nouveau service mis en place par la Municipalité dans l'objectif de satisfaire au mieux les administrés.



Instagram 

Vous êtes plus de 1 130 Instagramers à nous suivre sur la page **@villeisleadam** ouverte il y a tout juste 1 an !
Merci !

Cérémonie commémorative de la libération de L'Isle-Adam

Vendredi 30 août à 10h30
Monument aux Morts
Place du Tillé à Nogent
Union Nationale des Combattants



Bienvenue à L'Isle-Adam

Vous venez d'arriver à L'Isle-Adam ? Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du service accueil du Castelrose, 1 avenue de Paris, pour toutes vos démarches administratives.

Vous souhaitez prendre connaissance des multiples services proposés par la Ville et ses nombreuses associations ?

Inscrivez-vous sur le site de la ville, rubrique « nouvel arrivant » et vous recevrez une invitation pour assister à la réception des nouveaux Adamois qui a lieu en automne chaque année.



Réunion publique « Sécurité et prévention »

CONDUITES À TENIR ET
BONNES PRATIQUES

Mercredi 19 juin à 18h

Espace Magallon

5 rue Bergeret

animée par la

Capitaine Sophie Bernard

Commandante de la brigade

territoriale et de Sandra Bellonet,

responsable de la Police Municipale

Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La Gendarmerie nationale ou la Police municipale, une fois alertées, veillent sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Quelques conseils utiles afin de limiter les risques de visites indésirables...

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Avant de partir, **vous devez signaler à la brigade de Gendarmerie ou à la Police municipale**, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR

Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, **de fermer correctement fenêtres et volets.** Il est important de « faire vivre » votre

logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

Dans la mesure du possible, **ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.** Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Ce service est également disponible tout au long de l'année.

RENSEIGNEMENTS

Gendarmerie : 32 Grande rue - 01 34 69 73 30

Police municipale : Clos Dambry - 1 bis avenue de Paris
01 34 08 19 08 - pm@ville-isle-adam.fr

Horaires d'ouverture de la Police municipale :
du lundi au vendredi de 7h30 à 21h30 - Samedi de 9h30 à 17h30
Dimanche de 8h30 à 20h30 (21h30 en juillet et août)

La participation citoyenne

Les réunions semestrielles permettent d'échanger directement entre les référents, les représentants de la brigade de Gendarmerie et la Police municipale. Les référents sont informés des actions menées par les gendarmes et les policiers. Ils ont visité le Centre d'Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie à Pontoise où ils sont enregistrés. Ils ont également participé à des exercices d'entraînement de la Gendarmerie, exercice attentat et exercice tuerie de masse. Leur engagement et leur motivation sont fortement appréciés par la Gendarmerie et la Police municipale.

Le protocole de participation citoyenne est en place depuis trois ans à L'Isle-Adam. La douzaine de référents est fidèle et participe activement à la sécurité de tous les Adamois.

Gérard BRUNEL

Conseiller municipal en charge des Nuisances aériennes,
de la vigilance citoyenne et correspondant défense



**Recrutement des
Jeunes-Sapeurs-Pompiers**
pour la rentrée
2019-2020

Vous avez entre 14 et 15 ans, venez participer aux tests de sélection qui auront lieu le **samedi 29 juin !**

Au programme de cette journée : des **épreuves écrites**, des **épreuves sportives** et un **entretien oral**, où le jeune, seul, puis accompagné de ses parents, se présente et explique à ses interlocuteurs pourquoi il souhaite devenir Jeune Sapeur Pompier.

UNION POUR L'ISLE-ADAM « VILLE PARC »

INTERVIEW



Julita SALBERT
*Adjointe au Maire en charge
 des Affaires générales, des Affaires
 sociales et de la Vie associative*

Vous avez été désignée par le Conseil municipal pour être membre du Conseil d'exploitation de la régie autonome de la « Scène Adamoise » qui vient d'être créée. Quel est son rôle ?

L'objectif de cette régie est de permettre une **gestion autonome de la Scène Adamoise** avec un budget à part dans le même esprit que la Plage. Cela permettra de mettre en place une

gestion propre et d'établir une programmation ambitieuse et accessible. Cette régie associe des élus, des acteurs de la vie associative et du tourisme adamois. **Nous travaillons déjà sur une programmation culturelle de qualité pour 2020.** Il y aura un équilibre entre une programmation culturelle professionnelle et une dédiée aux associations adamoises. Elle sera diversifiée et pour tous les publics, enfants et adultes, avec des spectacles et des concerts. Il y en aura pour tous les goûts !

Vous êtes déléguée à la Vie associative, donc en relation directe avec le riche tissu associatif adamois ?

Cela va de la gestion des salles mises à disposition des Adamois aux demandes des associations pour les accompagner dans leurs besoins (logistique, communication, relations avec les services municipaux), en passant par le suivi des demandes de subventions. Je suis entourée d'une équipe à l'Espace culturel Michel Poniatowski et **nous avons mis en place un nouvel outil, le portail associatif sur le site Internet de la ville.** Il permet à toutes les associations de gérer leur espace, de faire leurs demandes de subventions en ligne et de proposer leurs actualités. Elles ont ainsi une meilleure visibilité de leur travail et peuvent faire découvrir leurs manifestations.

Vous êtes également en charge des Affaires sociales, une délégation demandant du temps et beaucoup de contact humain ?

Effectivement, l'action sociale est une des premières compétences de proximité de la commune. À l'Isle-Adam, elle se décline avec deux grands axes : d'un côté les aides sociales et de l'autre les logements sociaux gérés par mon collègue Michel Vray.

En ce qui me concerne, ma mission se situe dans l'accompagnement et le soutien social (RSA, actions vers les publics les plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale, les Seniors). Notre rôle est d'aider et d'accompagner les personnes âgées, les personnes handicapées et de lutter contre l'exclusion des familles en difficulté. Nous octroyons des aides financières, orientons les familles vers la banque alimentaire, pour aider les gens à s'en sortir. Contrairement à ce que l'on imagine, notre ville compte de trop nombreuses familles en difficulté. Nous avons également signé la Charte du bien vieillir en Val d'Oise, initiée par le Département, pour favoriser l'autonomie des Seniors adamois. Nous proposons de nombreuses activités notamment dans le cadre de la Semaine bleue qui a rencontré un vif succès cette année. Enfin, nous aidons tous les publics dans leurs démarches administratives qui se font de plus en plus en ligne.

Enfin, vous êtes déléguée aux Affaires générales. Un intitulé très large qui recouvre en réalité des services indispensables pour les Adamois !

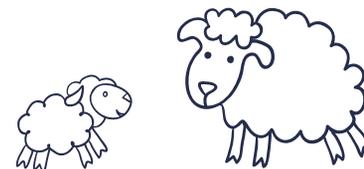
Il s'agit essentiellement du service de l'état-civil, avec cette année la mise en place des rendez-vous en ligne pour l'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport. Mais également de la mise en place d'un accompagnement des futurs mariés pour la préparation de leur mariage avec l'aide d'Armelle Chapalain, Conseillère municipale en charge de ce dossier. Enfin, il s'agit d'organiser la réception des nouveaux habitants, le recensement de la population, les médailles du travail... bref, tout ce qui concerne la vie et l'accueil des Adamois pour qu'ils puissent bénéficier des meilleurs services de la Ville.

Compte rendu du Conseil municipal du 23 mai

- Création de la régie autonome de la Scène Adamoise, vote de son budget, de ses statuts et désignation de ses membres
- Approbation de la révision du PLU et du périmètre de préservation des abords de l'église Saint-Martin
- Subvention exceptionnelle pour la sécurisation de la Résidence du Bois de Boulogne
- Convention avec le Département pour le financement de travaux d'élargissement de la RD922 au Grand Val

Prochain
 Conseil
 municipal

5 juillet à 19h
 Salon d'Honneur
 de l'Hôtel de Ville



La bergerie du collège

Depuis mi-mars, le collège Pierre et Marie Curie a adopté deux brebis dont une a donné naissance à un petit agneau né le 1^{er} avril dernier. Et ce n'était pas un poisson d'avril qu'ont découvert les collégiens, mais bel et bien une petite boule de tendresse dénommée « Pierrot » en hommage à Pierre Curie.

« C'est un projet de longue date que d'avoir des animaux sur le site du collège, un vrai projet d'établissement. Il y a 5 ans déjà, une médiation avec des animaux, des chevaux et des randonnées avec les ânes du Vexin était proposée aux élèves réfractaires à la scolarité et cela avait eu des effets bénéfiques », explique le Principal du collège Laurent Rivière. « Aujourd'hui, grâce aux jeunes du Club nature et en partenariat avec l'association d'éducation à l'environnement « Les Z'Herbes Folles », l'adoption de moutons a été rendue possible pour le plus grand plaisir des élèves comme du personnel. »

Les moutons de race Thônes et Marthod sont originaires de Haute-Savoie et font l'objet d'un programme de sauvegarde. Un espace de 3000 m² leur est dédié et tout a été aménagé avec des matériaux de récupération, dont la bergerie et les

panneaux explicatifs, par les élèves du Club nature dans une démarche de pâturage écologique.

Afin que tous les élèves puissent découvrir ces nouveaux pensionnaires, un planning de visites a été mis en place. Et, tous les midis, un « berger » accompagne la transhumance des moutons afin qu'ils puissent paître sur d'autres espaces verts en direction du réfectoire. Une animation fort appréciée ! Au-delà de la dimension environnementale, l'animal au sein d'un établissement scolaire est fédérateur et un formidable médiateur, favorisant le lien social, permettant l'apaisement et servant de support aux apprentissages. Afin de sensibiliser les élèves, de nouvelles animations intergénérationnelles avec les résidents de la résidence sociale « Village d'Or », située juste à côté de l'établissement, pourraient voir le jour...



Le collège est inscrit au projet écologique du Conseil départemental et développe l'écocitoyenneté.

Il a à cœur d'intégrer le développement durable dans la gestion globale de l'établissement et propose une option biodiversité. De nombreuses actions concrètes sont mises en place grâce à des acteurs motivés :

- **Création d'un club nature** à l'initiative de la Directrice de la SEGPA pour les collégiens
- **Participation du service « Restauration »** aux différentes actions en fournissant les déchets verts de la cantine et en faisant bouillir de l'eau qui sert ensuite de désherbant naturel
- **Mur de la biodiversité** (zone d'expression dédiée aux enseignants et à leur classe pour communiquer et créer sur des événements en lien avec la nature) réalisé avec des matériaux de récupération à l'intérieur du bâtiment
- **Zone de compostage** permettant de récupérer après tamisage un terreau de qualité pour l'établissement
- **Création d'un potager expérimental** géré selon les principes de la permaculture (culture sur butte où les couches se superposent) et mise en place de carrés avec des plantes aromatiques, médicinales et teintorielles
- **Plantations de bulbes de tulipes**, offerts par le service espaces verts de la Municipalité, par les participants du Club nature
- **Aménagement d'une prairie fleurie** le long des grilles encadrant la cour dans des zones de mise en repos afin d'accueillir des insectes pollinisateurs, égayer la cour du collège et sensibiliser les élèves
- **Création de mobilier** en bois de récupération agrémentant la cour de récréation

De nombreux projets visant à sensibiliser et à intéresser les jeunes de façon ludique et interactive...



Les animaux sont revenus à la zone de biodiversité de la Rosière le 21 mai dernier.

Des actions pédagogiques sont proposées dans les écoles et collège de la ville.





Clap d'or pour Frago Production !

Un groupe d'élèves de première scientifique du lycée Fragonard a participé au concours « Je filme le métier qui me plaît », organisé par Le Canal des Métiers. Ils ont réalisé un court métrage sur le métier de journaliste télé, suite à leur rencontre avec une journaliste de France Info.

La cérémonie de remise des prix du concours a eu lieu le **21 mai** au Grand Rex à Paris. Sur 80 000 élèves participants et 1 000 films présentés, leur court métrage « De l'autre côté de l'écran » a reçu le clap d'or de la catégorie « Un métier à la rencontre des autres » en partenariat avec la MGEN.

« Nous avons donc la chance de voir notre film projeté sur l'écran du Grand Rex ! Nous avons été invités à prendre la parole devant plus de 2700 personnes qui étaient présentes à la cérémonie, ainsi que de milliers de téléspectateurs qui suivaient le LIVE Facebook. », nous explique Théo, heureux membre de l'équipe de Frago Production.



Cet été au Centre de Loisirs...

Les animateurs ont redoublé d'imagination afin de divertir les petits Adamois !

En juillet, le thème sera « la musique » à travers la découverte des sons, des rythmes, de différents instruments de musique, des chants dans le but de créer un petit spectacle qui sera présenté aux parents.

La première partie du mois d'août, les enfants partiront à « la découverte du monde médiéval » et chevaliers et princesses seront attendus à l'accueil de loisirs. La seconde partie du mois sera dédiée aux « nouveaux sports ». Nos petits sportifs en herbe pourront découvrir de nouvelles pratiques sportives comme le kin-ball et le tchoukball.

Plusieurs sorties sont aussi prévues à la mer de Sable ou au parc Carisiolas. Des sorties piscine et des journées à la Plage de L'Isle-Adam seront également au programme chaque semaine de l'été.

Renseignements au 01 34 69 23 84

Spectacle de la Caisse des Ecoles

Le spectacle financé par la Caisse des Écoles s'est tenu le **28 mars** à la Scène Adamoise, la nouvelle salle de spectacles.

Organisé par l'association Man d'Dappa et dont le thème était « Le Voyageur Musical », ce spectacle a enchanté les enfants des écoles Chantefleur, Dambry et Jean de la Fontaine.



Abonnement au « clin d'oeil » www.ville-isle-adam.fr



Petite Enfance / Enfance / Jeunesse

Renseignements
01 34 08 19 09 ou 01 34 08 19 27

Préparez la rentrée...

Dès maintenant, pensez à réinscrire vos enfants déjà scolarisés !

- Je réserve la cantine auprès du service Enfance au Castelrose.
- Je réserve l'accueil matin, l'accueil soir, l'étude et mercredi au Centre de Loisirs Jean-Paul Nombrot en prenant rendez-vous préalablement avec la responsable afin d'établir le calendrier annuel.
- Je m'informe auprès du centre de loisirs des périodes de réservation avant chaque session de vacances scolaires pour anticiper mon inscription.

Pour les enfants non scolarisés, les inscriptions ont débuté en mars.

Documents disponibles sur le site de la ville ville-isle-adam.fr

Calcul du quotient familial

De mi-août au 30 septembre, pensez à faire calculer votre quotient familial.

Afin de bénéficier de votre tranche tarifaire (valable de septembre 2019 à août 2020 et à recalculer tous les ans), il faut vous rendre au service Enfance avec les justificatifs dont la liste est disponible sur le site ville-isle-adam.fr. À défaut, la tranche tarifaire « sans QF » sera automatiquement appliquée.

Cérémonie de remise des dictionnaires

Samedi 22 juin à 11h
Château Conti





Pirouette, une association qui fourmille d'idées !

La ludothèque Pirouette propose de nombreuses activités ludiques, du mardi au samedi, à destination de publics très variés. Elle travaille aussi bien avec les familles qu'avec les écoles, les associations ou encore la Municipalité et organise de nombreux événements. Focus sur cette association qui a plus d'un tour dans sa poche !

Suite au succès rencontré par l'après-midi « Playmobil » en mars dernier, où 150 personnes sont venues s'amuser, d'autres samedis à thèmes seront programmés au cours de l'année autour de jeux de constructions, de stratégies, de nouveaux jeux de société ou encore de grands jeux en bois pour permettre de profiter à tous les publics de leur collection de plus de 3000 jeux !

Outre ces rendez-vous, un **tournoi interludo 95** s'est tenu à la ludothèque de Persan le samedi 13 avril dernier. Le 16 avril, l'association HAPI était présente pour une après-midi jeux. Un tournoi « **Century** » a eu lieu le 24 mai à destination d'un public adultes à la ludothèque. Et comme tous les ans, la **Fête du Jeu** a rencontré un franc succès sur la place Hubert Jolivet !

Des enfants de l'école Balzac, encadrés par des bénévoles du Mille Pattes, viennent également tous les jeudis pour un **soutien scolaire par le jeu**. Sans oublier les **soirées jeux**, tous les vendredis à 20h30, qui continuent ainsi que les **soirées tarot** le samedi qui ont lieu une fois par mois à la ludothèque !

En juillet, vous retrouverez les jeunes du Pass' loisirs qui viendront découvrir des **jeux de plateaux** avec Christelle, ludothécaire.

En **septembre**, les groupes de paroles pour les assistantes maternelles du RAM reprendront. Reprise également des soirées jeux du vendredi, des soirées tarot ainsi qu'une **soirée jeux en famille** organisée par les adhérents de la ludothèque. Et oui, au sein de cette association, les adhérents ont la possibilité de proposer et d'organiser une activité en rapport avec le jeu et d'en prendre la responsabilité !

En automne, ne manquez pas non plus la traditionnelle **bourse aux jouets** qui se tiendra du **29 octobre au 3 novembre** au Centre Sportif Amélie Mauresmo. Le **Festival « L'Isle à Jeux »** devrait avoir lieu en novembre à la cafétéria du Centre Sportif Amélie Mauresmo pour la deuxième année, vous permettant de découvrir des jeux de société ouverts à tous à partir de 8 ans. Certains auteurs de jeux seront même présents lors de cette journée. Ce festival intervient tous les 2 ans en alternance avec la Fête des Jeux en bois.

Alors, si vous avez envie de vous amuser un peu, vous êtes les bienvenus avec vos idées et votre bonne humeur !

Renseignements : ludopirouette.fr



La doyenne de L'Isle-Adam s'est éteinte

Agée de 106 ans, Marie-Louise Guillaume est décédée le **6 janvier** dernier.

Venue vivre à L'Isle-Adam très peu de temps après sa naissance, elle s'y est installée pour ne jamais en repartir.

Sa mère tenait une boutique de mercerie « Le Petit Paris » dans la Grande Rue puis rue Saint Lazare et chaque été, le kiosque

de location et de vente de tenues de bain à La Plage. Elle fut également Conseillère municipale à L'Isle-Adam dans les années 30.

Cet engagement public s'est transmis à Marie-Louise qui, accompagnée de son mari Jean Guillaume, milita dans les années 1970 et 1980 dans le mouvement gaulliste à L'Isle-Adam.

Cette Adamoise de longue date était une véritable mémoire vivante du pays qui savait fasciner tant par le récit de ses souvenirs que par son incroyable énergie.

Elle laisse derrière elle 5 enfants, 10 petits-enfants et 14 arrière petits-enfants ayant tous un fort attachement à notre si belle ville.



Vestiaire municipal

Destiné aux familles en difficulté, le vestiaire municipal offre un grand choix de vêtements homme, femme, enfant et même linge de maison.

Il est ouvert chaque vendredi de 14h à 17h (sauf vacances scolaires et jours fériés).

Une équipe est à votre écoute et peut vous rendre service.

Ancienne école Camus

7 rue Chantepie Mancier - 1^{er} étage



✉ 4 rue Dambry
 ☎ 01 34 69 03 29
 @ centre.social@ville-isle-adam.fr

Le rôle du CCAS auprès des séniors

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est en charge de l'action sociale dans la ville. Avec plus de 2 300 personnes âgées inscrites au CCAS, soit près de 18.6% de la population, la ville de L'Isle-Adam propose une palette d'aides et de services variés à destination des séniors.

Que fait le CCAS ?

Pour soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes âgées, le CCAS :

- met en œuvre des **actions d'animation ou de soutien** : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement...
- **constitue les dossiers d'aide légale** pour le placement en établissement,
- **aide à la constitution des demandes APA, MDPH** (pour le stationnement), téléalarme, carte Améthyste (transport)...
- propose un service de **portage de repas à domicile**, de transport assisté pour les rendez-vous médicaux à L'Isle-Adam... (sur conditions)

Ses principaux domaines d'actions concernent :

- **la lutte contre l'exclusion** et l'accès aux droits : instruction des dossiers d'aide sociale, aide alimentaire, précarité énergétique, surendettement...
- **l'accompagnement de la perte d'autonomie** : gestion de services d'aide à domicile, prévention et animation en direction des personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées...
- **le soutien au logement et à l'hébergement** : accès et maintien dans le logement, adaptation de l'habitat, logement/hébergement d'urgence, médiation locative...
- **le soutien aux personnes en situation de handicap.**

La ville signe la Charte du bien vieillir

L'Isle-Adam a rejoint depuis 3 ans le réseau des villes signataires de la Charte du bien vieillir élaborée par le Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (anciennement CODERPA) et soutenue par le Conseil Départemental.

Avec l'essor démographique des séniors, la question de leur place dans la ville est plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi à travers la signature de cette charte, la ville de L'Isle-Adam s'engage à promouvoir le bien vieillir en Val-d'Oise en poursuivant des mesures concrètes d'accompagnement dans les domaines suivants : participation citoyenne, information et communication, mobilité et transport, vie à domicile, vie culturelle, habitat...

À l'initiative du CCAS, de nombreuses actions ont vu le jour :

- portage des repas à domicile,
- plan canicule et plan grand froid,
- festivités,
- rencontres intergénérationnelles,
- Semaine bleue,
- distribution de colis de Noël,
- sortie estivale,
- activités gymnastique douce, initiation informatique sur tablette, sport cérébral...

Et de nombreuses activités associatives leur sont destinées.

Tout est mis en place afin de proposer aux séniors des moments conviviaux, des sorties et valoriser leurs savoirs, leur mémoire et bien sûr leur santé.



Inauguration de l'antenne locale du secours catholique

Le 16 mars dernier fut une belle journée où de nombreux Adamois sont venus visiter et découvrir les différents ateliers et le fonctionnement de la boutique « Aux bambins de l'Isle ».

Cette boutique solidaire, espace de convivialité, ne vit que grâce aux dons (vêtements, jouets, jeux, livres...) pour enfants de 0 à 12 ans. Elle est ouverte à tous, sans distinction de moyens financiers. Les fonds recueillis permettent d'accompagner des personnes en situation difficile.

Ouvert les mardis matin et les samedis après-midi.

Préservons notre cadre de vie

L'environnement naturel privilégié dont bénéficie L'Isle-Adam, ce cadre de vie tant apprécié des Adamois et des nombreux touristes venus découvrir notre territoire, tire sa force de la politique municipale, de l'engagement des services mais aussi du civisme de chacun d'entre nous. Préserver l'attractivité du territoire, garder la ville propre, protéger cet environnement dépend de tous.

Quelques informations pratiques sur les moyens mis en œuvre par la Ville et les quelques gestes du quotidien indispensables pour préserver notre cadre de vie.

L'Isle-Adam, Ville-parc

Les espaces verts acquis et entretenus par la Ville représentent 100 ha soit 82 m² par habitant.

Ce patrimoine naturel contribue à l'unité du paysage urbain ainsi qu'à une véritable qualité de vie.

Un fort verdissement caractérise le territoire de la ville, tant sur les espaces privés que sur les nombreuses voies plantées d'arbres d'alignement. Cette trame s'appuie sur une présence de parcs publics, de la zone de biodiversité de la Rosière, squares, étangs, jardins, roseraie, allée verte et pistes cyclables, des entrées de la commune jusqu'au cœur du centre-ville où se trouve le plus grand parc de la ville d'une superficie de 5 ha, le parc Manchez.

Quelques chiffres

Nombre d'habitants : 12 453

Superficie de la ville : 1 584 hectares

Superficie de la forêt : 1 660 hectares

Espaces verts entretenus : 101 hectares

Surface fleurie entretenue : 2 000 m²



L'entretien de la voie publique

8 agents, encadrés par un responsable, sillonnent et entretiennent les 52 kms de rues qui quadrillent L'Isle-Adam.

Ils effectuent :

- Le balayage manuel,
- Le balayage et le lavage mécanique,
- La collecte des corbeilles dès 7h le matin.

Chacun peut participer à l'effort de propreté de la ville :

- En utilisant les corbeilles réparties à travers la ville
- En sortant les poubelles uniquement la veille des jours de collecte et en rentrant les bacs dès la collecte effectuée
- En nettoyant devant son habitation, feuilles, neige, papiers...



L'entretien des espaces verts

La ville est partagée en 2 secteurs : le secteur nord (étangs de la Garenne, allée le Nôtre, Parc Manchez) et le secteur sud (centre ville). Le service des espaces verts se compose de 13 personnes. Deux agents sont affectés au fleurissement et à l'entretien des massifs fleuris toute l'année, deux autres ont été spécialement formés et équipés pour l'élagage.

Le service des espaces verts gère :

- Les aménagements paysagers
- Les plantations d'arbres, arbustes, annuelles, bisannuelles et bulbes
- Le désherbage manuel
- La taille (en dehors des zones sous-traitées)
- L'élagage des arbres de moins de 10 mètres de hauteur
- La maintenance des systèmes d'arrosage automatique
- La tonte (en dehors de la sous-traitance).



La lutte contre les graffitis et les tags

L'esthétique des rues, c'est aussi la lutte contre le « taggage » des murs de la ville. Sous la compétence de la Communauté de Communes, le nettoyage est effectué autant que nécessaire afin que ces incivilités n'endommagent pas l'image de la ville. Ce service est gratuit pour les habitants.

Renseignements au 01 34 69 12 06

Les nuisances sonores

Les travaux de jardinage ou de bricolage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 13h et de 16h à 19h

Ils sont interdits les dimanches et les jours fériés. Nous vous rappelons qu'il est recommandé de respecter la tranquillité de son voisinage même en journée, **plus particulièrement entre 22h et 7h.**



Le mobilier urbain

La ville s'est dotée d'une centaine de corbeilles et de 70 bancs dans les différents quartiers de la ville : un équipement urbain qui permet l'amélioration de la convivialité des espaces verts publics et de la propreté de la ville.



La campagne de dératisation

Elle a lieu plusieurs fois par an et est effectuée par une société prestataire qui traite totalement les égouts de la ville. Ce service est gratuit pour les Adamois.

La campagne de dé pigeonnage

Elle a lieu chaque année dès que nécessaire et sur demande. Les pigeons sont capturés dans des cages et éloignés de la ville.

Restez vigilants face aux ragondins

Ce petit mammifère est classé en tête des 10 espèces exotiques les plus nuisibles en Europe. Ils peuvent être vecteurs de maladies transmissibles à l'homme. Merci de ne pas les nourrir !

Renseignements au 01 34 08 19 19.

Les déjections canines

Avoir un animal, l'aimer, c'est aussi l'éduquer et accepter de respecter les règles de vie commune : ne pas salir les trottoirs, garder des espaces verts où les enfants peuvent jouer sans craindre « les crottes de chiens »... c'est participer à l'effort de propreté.

101 distributeurs de sacs sont désormais à la disposition des propriétaires de chiens dans tous les quartiers.

La recharge en sac de ces distributeurs est assurée tous les vendredis par le service Espaces Verts.

Rappel : l'amende est de 35 euros pour toute déjection canine laissée à l'abandon.

La bonne tenue des animaux domestiques

Le propriétaire de l'animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la tranquillité de ses voisins. Il existe ainsi des solutions pour limiter l'aboiement intempestif d'un chien : le dressage, le collier anti-aboiement.

De même, si vous vous promenez avec votre chien sur la voie publique, celui-ci doit être obligatoirement tenu en laisse. Rappelons que les chiens dangereux ont obligation de porter une muselière.



Un effort quotidien de tous les services de la ville est fourni afin d'entretenir les espaces verts, les voiries et les bâtiments communaux.



Chantal VILLALARD, Adjointe au Maire en charge des Espaces Verts
Jean-Dominique GILLIS, Adjoint au Maire en charge de la Voirie et des bâtiments communaux





Une même ambition : transmettre, partager et faire vivre les dimensions sportives et culturelles de l'Olympisme

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-d'Oise et la Ville de L'Isle-Adam ont décidé d'agir ensemble pour encourager et développer l'accès à la pratique sportive et sensibiliser à l'Olympisme. Ils ont signé une convention de partenariat, conclue pour 3 ans.

Les signataires de la convention se sont accordés pour mutualiser et développer leurs ressources afin de valoriser le sport et l'Olympisme auprès de l'ensemble des Adamois et se sont rapprochés pour construire un partenariat vecteur d'actions communes, de ressources humaines, pédagogiques, financières et de mise à disposition d'équipements.

Les objectifs de cette convention sont les suivants :

- Favoriser sur l'ensemble du territoire l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives.
- Encourager l'acquisition d'une culture générale en s'appuyant sur le sport et l'Olympisme.
- Promouvoir les valeurs de l'Olympisme et l'éthique sportive.
- Soutenir la création artistique.
- Initier des échanges sportifs internationaux.

Les signataires interviendront en milieu scolaire, périscolaire mais aussi auprès du grand public.

Dans la lignée de ce projet, une convention est prévue en septembre 2019 avec le collège Pierre et Marie Curie afin de créer une classe élite sport auprès des élèves de 5^e et 6^e.

Toutes ces actions, ajoutées à l'offre de structures sportives riches et variées, valorisent la Ville auprès du Département et du Comité National Olympique et Sportif. Récemment, les élus et techniciens du CDOS sont venus sur place visiter les installations adamoises dans le cadre de la candidature de L'Isle-Adam pour devenir une base arrière des JO de Paris 2024.



Du nouveau à la piscine !

Durant l'été, la piscine aménage son parc pour les familles avec jeunes enfants. Parents et enfants pourront profiter d'un aménagement détente :

- Des tables de pique-nique ainsi que des bains de soleil seront mis à disposition
- Un espace spécifique pour les 3/10 ans composé de jeux gonflables sera mis en place tout l'été.

L'Application mobile

L'application mobile présentée depuis l'an passé se développe.

Dès le mois de septembre, vous pourrez modifier vos cours via l'application alors n'oubliez

pas de l'installer sur votre portable car elle vous sera indispensable pour tout changement de cours.

L'équipe de la piscine vous offre également, pendant les vacances, des après-midi jeux pour les enfants et met à disposition pour les jeunes des frites, ballons, planches ...

Pour les adultes, des activités comme le Cross Nat et l'Aqua stand up sont proposées et des soirées Aqua Boost ou zen seront organisées tout au long de l'année afin de satisfaire le plus grand nombre.

Renseignements : Piscine de l'Isle-Adam – Parmain : 01 34 69 20 85 - www.piscine-isleadam-parmain.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PISCINE

• Du 24 juin au 1^{er} septembre

Lundi, mercredi et vendredi : 12h à 19h
Mardi et jeudi : 10h à 13h et de 14h à 19h
Samedi : 10h à 19h
Dimanche : 9h à 18h

• Du 2 au 8 septembre (Fermé le jeudi)

Lundi, mardi, mercredi : 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h
Vendredi : 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 21h
Samedi : 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Dimanche : 9h à 12h30

*l'agenda
sportif*

Retrouvez toutes les manifestations sportives sur ville-isle-adam.fr ou l'application mobile Ville de L'Isle-Adam

- **Tournoi de pétanque**
Jeudi 20 juin à 13h30
Stade Philippe Grante
- **Meeting athlétique**
Vendredi 21 juin à 18h
Stade Philippe Grante
- **Fête du club de judo**
Dimanche 23 juin à 13h
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Fête du club de football**
Dimanche 23 juin à 8h
Stade Philippe Grante
- **Tournoi de pétanque**
Jeudi 5 septembre à 13h30
Stade Philippe Grante
- **Forum des Associations**
Samedi 7 septembre
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Tournoi de pétanque**
Dimanche 15 septembre à 13h30
Stade Philippe Grante
- **Tournoi de pétanque**
Dimanche 29 septembre à 13h30
Stade Philippe Grante



Ça sent bon les vacances à L'Isle-Adam !

La Plage ouvre entièrement ses portes du samedi 29 juin au dimanche 1^{er} septembre inclus. Un hectare pour jouer, se détendre et se baigner !

Venez profiter des deux piscines, dont l'une entourée de sable fin, des toboggans et des multiples activités. Ce site vous offre aussi un mini-golf 18 trous avec les monuments emblématiques de la ville, un village de jeux gonflables pour les moins de 7 ans, du beach-volley, ping-pong, barques et pédalos sur l'Oise. Le tout, dans un décor rétro et charmant grâce aux célèbres cabines de plage rappelant celles de Deauville.

Ouverture pour la baignade

- Week-ends et jours fériés en juillet - août : 10h à 19h (fermeture de la caisse à 18h)
- Semaine en juillet - août : 11h à 19h

Ouverture pour les activités

- Juillet - août : 10h à 19h (pour toutes les activités)

Barques et pédalos

- Juillet : ouvert les week-ends et jours fériés (14h à 19h)
- Août : ouvert tous les jours de 14h à 19h (fermeture de la caisse à 18h)

Mini-golf

- Ouvert tous les jours en juillet - août : 10h à 19h

Renseignements : 01 34 69 01 68



Tournoi de jeux de lutte

150 élèves de CP des écoles Cassan, Camus et Balzac ont participé à un tournoi marquant la fin du cycle pédagogique de jeux d'opposition le **mardi 12 mars** au Centre sportif Amélie Mauresmo.

Cette compétition était organisée autour de trois combats :

- **la crêpe** (mettre l'adversaire sur le ventre ou sur le dos en le contrôlant pendant une seconde),
- **l'oriflamme** (prendre le foulard du partenaire, uniquement sur les côtés, en le déséquilibrant au besoin mais tout en restant debout sur ses appuis),
- **le sumo** (déséquilibrer l'adversaire ou le sortir entièrement de la limite de combat tout en restant debout et dans la zone de lutte).

Elle était orchestrée par de jeunes arbitres de CM1 et CM2 qui ont évalué tous les combats.

Au terme, tous ont été récompensés et ont reçu des médailles.

Le saviez-vous ?

Le rugbyman **Jefferson Poirot** est natif de L'Isle-Adam ! Né le 1^{er} novembre 1992 à L'Isle-Adam, il est le pilier de l'UBB (Union Bordeaux Bègles) et évolue en équipe de France de Rugby.



Il participe aux importantes rencontres comme le Tournoi des 6 Nations et attend avec impatience de retrouver les Bleus pour la Coupe du Monde 2019 qui se déroulera au Japon du **20 septembre au 2 novembre**.

Jefferson se fixe un seul objectif : gagner !

L'IAFVO poursuit ses efforts !



L'équipe Nationale 2 a débuté l'année de la plus belle des manières avec une victoire 3-1 contre Besançon.

Le chemin reste encore long mais la rage de vaincre dont elle a fait preuve laisse entrevoir une seconde partie de saison de qualité.

Une saison encourageante

L'équipe réserve évoluant en Régionale réalise une saison intéressante : elle est actuellement classée 4^e de son championnat et est la seule à avoir dominé Les Leaders Velizy.



Dans le cadre de leur commission sport, les jeunes du CMJ accompagnés de M. Pagnon, Adjoint au Maire en charge des Sports, souhaitent relancer la dynamique du skatepark.

Une nouvelle association destinée à porter le projet verra bientôt le jour et le site sera prochainement rénové.

Inauguration des restaurations du mur du Cabouillet et de l'île de la Cohue

En 2018, afin de pérenniser le mur du Cabouillet et la stabilité du site, la Mairie a décidé avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise (SMBO) de redonner les caractéristiques esthétiques du mur du Cabouillet proches de celles d'origine. Le mur a retrouvé son état et son esthétisme d'antan avec son emplacement à bateau-lavoir.

Un second chantier d'envergure, toujours lancé par le SMBO, a vu le jour sur l'île de la Cohue. Les Adamois découvrent ainsi depuis plusieurs semaines une nouvelle berge, destinée à préserver la biodiversité autant que le charme historique et naturel du site. Des plates-formes d'observation sont mises à la disposition des usagers au-dessus de la végétation afin de respecter son développement naturel. De plus, pour éviter

que les petits animaux qui peuplent cette zone ne mangent les jeunes plants, des filets « anti-prédation » ont été installés. L'inauguration de ces deux opérations spectaculaires, pilotées par le SMBO en lien avec la Ville de L'Isle-Adam et le Conseil départemental, ont eu lieu **samedi 13 avril** à 11h place du Pâtis en présence de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise, Stéphanie Von Euw, Vice-Présidente de la Région Ile-de-France, Patricia Blanc, Directrice générale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Chantal Villalard, Présidente du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise et Conseillère départementale, et Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam.



Grand nettoyage de la nature

Après le fort engouement des Adamois venus aider bénévolement à l'évacuation d'un dépôt de 1000 pneus, trouvé en forêt de L'Isle-Adam le 16 mars dernier, l'IASEF et la Municipalité ont poursuivi leurs efforts et ont organisé ensemble une opération éco-citoyenne de nettoyage de la nature.

Samedi 6 avril, près de 120 personnes de 3 à 93 ans, munies de gants et de sacs poubelle, s'étaient donné rendez-vous au départ de la zone de biodiversité de la Rosière.

Plus d'une tonne de déchets ont été récoltés : 9 260 kg d'encombrants, 2 440 kg de ferraille et 160 kg de verre.

Un grand merci aux associations partenaires et aux bénévoles qui ont donné de leur temps afin de préserver notre cadre de vie.



En lien avec leur commission environnementale et Chantal Villalard, Adjointe au Maire en charge des espaces verts, les membres du CMJ travaillent sur une campagne de propreté dans la ville. L'affiche finale sera par la suite imprimée sur un support magnétique et apposé sur les véhicules municipaux. Les enfants ont également participé à la journée de nettoyage de la nature organisée le 6 avril dernier ainsi qu'à l'inauguration des berges de l'Oise le week-end suivant.



Attention aux frelons asiatiques

Voici quelques conseils à suivre afin de vous protéger et de protéger l'environnement face à l'invasion des frelons asiatiques.

Comment identifier un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et a un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.



Frelon asiatique



Frelon européen

© Q. Rome / MNHN

Une espèce nuisible pour l'écosystème

Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers et auprès des abeilles butineuses qui constituent 80 % de son alimentation. Il présente donc une menace grave pour la filière apicole et nuit à la biodiversité, car l'abeille contribue à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs.

A quoi ressemble leur nid ?

Le nid du frelon asiatique a une forme de boule, et peut mesurer jusqu'à 1,20 mètre de haut. Il est construit la plupart du temps en hauteur, dans la cime des arbres, à plus de 10 mètres d'altitude.



Comment éradiquer un nid ?

Il est fortement conseillé de faire appel à des professionnels certifiés, équipés de protections et de matériel adapté pour travailler en hauteur. Sauf menace sur un bâtiment public (une école par exemple), les sapeurs-pompiers ne se déplacent pas pour les nids de frelons asiatiques.

Si vous découvrez un nid sur le domaine public, prévenez la Mairie qui fera intervenir une société à sa charge pour le détruire.

Comment confectionner un piège ?

Le piégeage doit être mené de fin juin à mi-novembre et devra être placé en hauteur.

Dans une bouteille en plastique, mélangez :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de sirop de cassis

L'alcool attire le frelon asiatique et repousse les autres espèces, permettant ainsi à cet appât d'être plus sélectif. N'hésitez pas à faire des petits trous également dans votre bouteille afin que les petits insectes pris au piège puissent s'évader.

La Fête de la Campagne

Samedi 19 et dimanche 20 octobre

Tous attendaient ce rendez-vous depuis 3 ans !

Les 19 et 20 octobre, la Municipalité et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts vous proposent de goûter aux plaisirs simples de la campagne !

Organisée par l'association « Fête de la Campagne »

Renseignements fetedelacampagne-valleedeloise.fr

Abonnement au « clin d'oeil » www.ville-isle-adam.fr



Des infos à la zone bio

Des panneaux d'information vont être très prochainement installés à la zone de biodiversité de la Rosière afin de vous expliquer clairement les différents habitats, la faune et la flore qui peuplent cette zone de plus de 11 hectares.

- La plaine de frai et la frayère en été et en hiver
- Les haies et fourrés
- Les amphibiens de la Rosière
- Les libellules de la mare
- Le plan d'eau
- Les prairies
- Le rucher
- Le verger

Des photos, croquis et petits textes vous expliqueront tout sur ces espaces !



Un héron blanc à L'Isle-Adam

Ce héron blanc est une Grande Aigrette, qui visite régulièrement les étangs de la Petite Plaine. Ce grand échassier, cousin du héron cendré, a bien failli disparaître. Persécuté pour ses plumes jusqu'à la moitié du XX^e Siècle, il a trouvé refuge dans les zones humides du delta du Danube. Depuis la chute de la plumasserie, le héron est protégé et a recolonisé petit à petit son ancien territoire. Hivernant rarissime dans les années 1970, il est devenu courant et niche de nouveau en France depuis 1994. Actuellement neuf Grandes Aigrettes hivernent sur le nord du Val d'Oise.

Renseignements auprès de l'IASEF
07 71 17 73 91

© Robert Rongier (peintre animalier)



Des subventions pour développer les circulations douces



La Région Ile-de-France a décidé d'octroyer des subventions à la Ville de L'Isle-Adam afin de participer au financement de son plan pluriannuel en faveur des circulations douces. Son taux d'intervention est fixé à hauteur de 44%, soit 729 000 €.

Grâce à cette aide non négligeable, les travaux se poursuivront dans l'avenue du Chemin vert, l'avenue Paul Thoureau - soit les voiries autour de Port L'Isle-Adam ainsi que l'allée Le Nôtre. Il s'agit ici de réaliser la liaison par deux voies de circulations douces du kiosque du lycée vers le Pavillon chinois, le quartier de Nogent et le rond-point des Héros de la Résistance.

L'objectif à terme est d'assurer un lien cohérent et naturel pour les circulations douces dans tous les quartiers de la ville.

Au niveau des stationnements vélos, la Région a validé l'installation de 160 arceaux (90 classiques et 70 abris-vélos) qu'elle financera à hauteur de 50% soit 23 000 €, ainsi que des plateaux « zone 30 ».

Afin de sécuriser la future piste cyclable qui va être construite entre le stade et la Résidence du Bois de Boulogne, une fermeture avec barrières va être installée aux abords de ce hameau. Le début des travaux est prévu fin 2019.

L'événementiel et les actions jeunesse

Des actions auprès des enfants sont en cours de réflexion afin que la jeune génération se sente suffisamment en sécurité pour venir à l'école en vélo. Ces dernières devraient porter sur une amélioration des comportements aux abords des écoles, passant par une dissipation du stationnement et une sensibilisation des parents. Mais aussi, par la mise en place d'actions de prévention routière en lien avec les différentes forces de l'ordre.



Parking, avenue Paul Thoureau



Grand prix cycliste du 1^{er} mai

À la rentrée, à l'occasion d'une commission dédiée aux circulations douces, la Municipalité va demander aux jeunes conseillers de faire le panel de tous les chemins par lesquels ils passent en vélo ou à pied, en s'appuyant sur le plan de la ville, et ceux non empruntés. L'objectif est de définir les endroits qui peuvent nécessiter des aménagements afin d'aider les services techniques à apporter une solution concrète. Un échange d'expériences de nos jeunes élus qui bénéficiera à tous les Adamois !



Ces aménagements ont été réalisés dans le but d'assurer la sécurité des enfants du groupe scolaire Cassan et de rationaliser le stationnement afin de permettre une meilleure circulation.



Jean-Dominique GILLIS

Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, de la Voirie et Président du Comité de pilotage des circulations douces



Réunion d'information pour les habitants de la résidence de l'Abbé Breuil le **3 juillet** en vue de la réhabilitation du quartier.



Les travaux

Les menuiseries, fenêtres et portes vont être changées dans les écoles maternelles Chantefleur et Dambry, primaires Balzac et Camus ainsi qu'au Centre associatif François Bonn.

PLUS DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES DE CASSAN

Des travaux d'aménagement de l'allée des Marronniers ont permis de discipliner le stationnement, de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité notamment aux heures d'entrées et de sorties des écoles maternelle Chantefleur et élémentaire Cassan.

Le revêtement de la cour de l'école primaire Cassan a aussi été repris.



La fibre optique, bientôt une réalité à L'Isle-Adam

À l'initiative du Département du Val d'Oise et des communes, regroupés au sein de Val d'Oise Numérique qui a confié le déploiement du réseau à Val d'Oise Fibre, nos habitants vont très bientôt pouvoir bénéficier d'un accès internet au très haut débit.

Les travaux sont en cours de réalisation, pour une couverture intégrale de la commune à fin 2019.

Comme chacun a pu le constater, la fibre est tirée depuis plusieurs mois dans les rues de la commune, que ce soit en souterrain ou en aérien. Val d'Oise Fibre est l'opérateur d'infrastructure, celui qui déploie le réseau d'initiative publique « Vortex », entre 1000 et 1500 prises sont déployées tous les mois. Bientôt, des opérateurs commerciaux vont venir vous proposer leurs offres de raccordement. C'est auprès d'eux que vous devrez souscrire un abonnement pour profiter pleinement d'un Internet au très haut débit.

Cette ouverture commerciale se fera progressivement. Le

réseau Vortex, déployé par Val d'Oise Fibre, est neutre et non discriminant, comme le veut la réglementation. Il est mis à disposition de tous les opérateurs commerciaux (FAI, Fournisseurs d'Accès à Internet) qui veulent fournir le très haut débit aux foyers de la commune.

Certains FAI, qui ont déjà signé un accord avec Val d'Oise Fibre, seront présents dès l'ouverture, d'autres arriveront progressivement afin d'élargir l'offre de services qui vous sera proposée. Les FAI décident librement du moment où ils souhaitent commercialiser leurs prestations sur le réseau.

Le déploiement de la fibre s'arrête sur les limites de propriété domaine public / domaine privé, ou dans les parties communes pour les logements collectifs. Lorsque vous aurez souscrit une offre auprès d'un opérateur Internet, celui-ci conviendra d'un rendez-vous pour qu'un technicien qualifié procède au raccordement à votre domicile.

Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre, et retrouver toutes les informations sur le déploiement et les FAI sur www.valdoisefibre.fr.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) adoptée par le Conseil municipal

Après l'enquête publique, qui s'est tenue du **18 février au 19 mars** et qui a permis aux Adamois de formuler leurs observations, la révision du PLU a été adoptée par le Conseil municipal le **23 mai** dernier. Il s'agissait de la dernière étape de la révision, dont l'objectif est de renforcer l'outil juridique qu'est le PLU pour maîtriser encore davantage l'urbanisme de notre commune, préserver son cadre architectural et protéger son patrimoine naturel et historique.

C'est également le sens de la définition d'un périmètre de protection des abords de l'église Saint-Martin, également voté lors du dernier conseil municipal. Sur recommandation de l'Architecte des Bâtiments de France, ce périmètre permettra notamment de préserver les perspectives de vues vers l'église, par exemple depuis la rue Saint-Lazare.

L'ensemble des documents relatifs au PLU et à sa révision sont disponibles sur le site de la Ville et au Castelrose

Renseignements au 01.34.08.19.44



La révision de notre PLU est désormais finalisée, et permettra par son application de préserver le patrimoine et le cadre de vie des Adamois

Philippe LEBALLEUR

Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et des Grands projets



Dans le cadre de la délibération du **9 avril**, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) a décidé de consacrer une enveloppe de 1.5 millions d'€ au déploiement de 219 caméras de vidéo-protection à travers tout le territoire, dont 75 à L'Isle-Adam. Le déploiement sera effectif à partir de fin 2019 sur l'ensemble du territoire.



L'Ensemble Choral de L'Isle-Adam a donné de la voix !

Lors du week-end de l'Ascension, l'ECIA a reçu la chorale adultes allemande Liederkrantz de Marbach-am-Neckar et la chorale italienne Luca Marenzio. Les 80 choristes regroupés autour des trois chorales ont proposé un concert gratuit le **samedi 1^{er} juin** à 20h30 à la Scène Adamoise autour du thème « L'Europe en Chœur ».

Ce concert a fait suite à un grand rendez-vous qui a eu lieu à La Madeleine le **15 février** dernier. En effet, l'Ensemble Choral de L'Isle-Adam a été invité à participer au concert célébrant le Nouvel an chinois par la chorale chinoise « Voix du Printemps » (rencontrée dans le cadre du Festival franco-chinois de juin 2018).

Devant une très nombreuse assistance, le Chef de Chœur, Michèle Dupuis Scandella, a dirigé la chorale pour quelques œuvres dont l'une avec la soliste Ai Wu et a clôturé en apothéose le concert par des chants communs interprétés avec ferveur par les artistes chinois, français, adultes et enfants.

Un grand moment de fierté pour l'association.

Journées européennes du patrimoine

Samedi 21 septembre

Dans le cadre de l'exposition « Fantaisies. Jacques-Henri Lartigue, décors et haute couture » présentée au musée d'Art et d'Histoire Louis-Senleçq

De 14h à 18h : Ateliers en famille. À l'atelier du musée, parents et enfants pourront venir exercer leur créativité tout en explorant l'univers de Jacques Henri Lartigue

À 15h : Visite commentée par la co-commissaire de l'exposition, Marianne Le Galliard, historienne de l'art.

À 11h, 14h30 et 16h : l'Office de Tourisme vous propose une visite du Pavillon chinois.

Dimanche 22 septembre

Dans le cadre de l'exposition « Fantaisies. Jacques-Henri Lartigue, décors et haute couture » présentée au musée d'Art et d'Histoire Louis-Senleçq

De 14h à 18h : Ateliers en famille. À l'atelier du musée, parents et enfants pourront venir exercer leur créativité tout en explorant l'univers de Jacques Henri Lartigue

À 15h : Visite commentée par la commissaire de l'exposition, Caroline Oliveira, directrice du musée

À 15h30 : l'Office de Tourisme vous propose une croisière « L'Isle-Adam vue de la rivière »

La Scène Adamoise en musique !

Vendredi 21 juin à partir de 18h, la nouvelle salle de spectacles fête la musique et vous propose de nombreuses animations musicales...

Une conférence / ciné-concert sur le jazz au cinéma est organisée par l'équipe de la bibliothèque Georges Duhamel et sera ponctuée d'intermèdes musicaux.

Puis, se succéderont des groupes amateurs motivés et dynamiques qui enflammeront la Scène Adamoise.

Plus de renseignements sur le programme à l'Office de Tourisme au **01 34 69 41 99** ou à la Scène Adamoise au **01 34 69 79 80**.



Forum des Assos

Qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, de loisirs, environnementales, humanitaires... près d'une centaine d'associations adamoises vous donne rendez-vous le **samedi 7 septembre** de 10h à 18h au Centre sportif Amélie Mauresmo.

A cette occasion, elles vous présenteront leurs activités et certaines effectueront même des démonstrations.

Alors, venez les rencontrer et peut-être que cette journée sera l'occasion de vous inscrire ou d'inscrire vos enfants à une nouvelle activité encore méconnue !



Retour sur... 20 ans de reliure d'art

Il y a 20 ans était créé un atelier de reliure amateur à L'Isle-Adam. Pour fêter cet anniversaire, l'association « Le Livre en Mains » a organisé une exposition du **vendredi 17 au dimanche 19 mai** qui permettait au public d'apprécier les différentes reliures, classiques ou contemporaines, exécutées par ses membres.

Expositions au Château Conti

■ Anny Dentu

« Regards sur la Nature »
Artiste peintre
Du 19 juin au 2 juillet

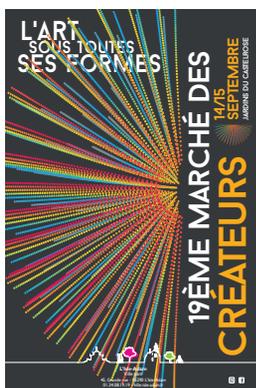
■ L'Artistique de L'Isle-Adam

Du 8 au 21 septembre

Chacune des quatre salles du château vous présentera des œuvres de style et de technique différentes, réalisées par des artistes venus de toutes les régions de France.

Au long des parterres, vous pourrez admirer des sculptures parfois monumentales, dont les couleurs et les formes atypiques capteront votre regard dès la grille d'entrée.

Durant 15 jours, des activités diverses vous seront proposées par les associations régionales : sport, conférences, musique, démonstrations artistiques, et feront la joie des Adamois.



Le Marché de l'Art devient le Marché des Créateurs

Pour cette 19^e édition, ce rendez-vous tant attendu des artistes change de nom et ce, pour lui donner une plus grande visibilité et repousser encore plus loin les limites de la création artistique...

Cette année il se tiendra les **14 et 15 septembre** dans les Jardins du Castelrose.



- 31 grande rue
- 01 74 56 11 23
musee@ville-isle-adam.fr
- Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h



Exposition « Fantaisies. Jacques-Henri Lartigue, décors et haute couture »

Jusqu'au 22 septembre

L'exposition entend montrer pour la première fois l'œuvre graphique de forme libre et originale de Jacques-Henri Lartigue.

Regroupant près de 170 pièces, sous le titre de « Fantaisies », l'évènement présente une série de croquis de mode et dessins décoratifs de jeunesse, des photographies de décors de galas éphémères et grandioses réalisés par l'artiste dans les années trente, des tissus de la maison Bianchini Férier datant de 1937 et 1938 exécutés d'après des dessins de Jacques-Henri Lartigue, ou encore des variations libres autour de motifs de fleurs, de ballons, d'oiseaux. Seront également évoqués les liens d'amitiés de Lartigue avec la couturière Carven et les collaborations de l'artiste avec la presse de mode et la maison italienne de tissus d'art Fede Cheti.

PROGRAMMATION ASSOCIÉE À L'EXPOSITION :

■ Tous publics

Le premier dimanche de chaque mois : entrée libre
Tous les dimanches : visite guidée gratuite à 15h

Dimanche 23 juin, 15h

Visite commentée par Marianne Le Galliard, historienne de l'art et co-commissaire de l'exposition. *Visite gratuite.*

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées européennes du patrimoine

■ Jeune public individuel

- **Un livret-jeux** est remis gratuitement à chaque enfant lors de sa visite de l'exposition

- « **L'atelier du mercredi** »

pour les enfants de 6 à 14 ans, de 14h à 16h30
Tarifs : 7€ (4€ pour les Adamois), sur réservation

Mercredi 19 juin

Décoration d'un coussin

■ Stage vacances été

Pour les 6-14 ans, sur réservation, de 14h à 16h
Tarifs : 14,50€ (7,75€ pour les Adamois)

Mosaïque : lundi 8 et mardi 9 juillet

Peinture sur soie : mercredi 10 et jeudi 11 juillet

Mercredi 11 septembre

Création d'un accessoire de mode (*pochette en feutrine, bibi...*)

Les croisières reprennent !

■ L'ISLE-ADAM VUE DE LA RIVIÈRE (DÉPART 14H30)

Une agréable promenade sur l'eau, de L'Isle-Adam jusqu'à Mériel pour découvrir le patrimoine adamois : la majesté du Château Conti, le charme de la Plage fluviale, les chemins de halage, les passerelles et la modernité du barrage et des écluses, le Château de Stors...

Départ et retour : Embarcadère,
Quai de l'Oise
Durée du parcours : 1h
9€ / pers - 5€ / tarif réduit
20€ / forfait famille (2 adultes + 2 enfants)

■ LA VALLÉE DES IMPRESSIONNISTES (DÉPART VENDREDI 18H / SAMEDI ET DIMANCHE 14H30)

Une balade idéale jusqu'à Auvers-sur-Oise, au cœur de la Vallée de l'Oise pour s'imprégner de la lumière et des paysages qui ont inspiré tant d'artistes des Paysagistes tels Jules Dupré et Daubigny et des Impressionnistes comme Pissarro et Van Gogh...

Départ et retour : Embarcadère,
Quai de l'Oise
Durée du parcours : 1h30
15€ / pers - 9€ / tarif réduit
35€ / forfait famille (2 adultes+ 2 enfants)

■ FESTIV'EAU (DÉPART 18H)

Un événement à ne pas manquer ! Un concert à bord de l'Eva-Na pour 1h30 de navigation, de plaisir, de musique et de convivialité...

Départ et retour : Embarcadère,
Quai de l'Oise
Durée du parcours : 1h30
20€ / pers - 15€ / tarif réduit
35€ / forfait couple

■ APÉRITIVE (DÉPART 18H)

Laissez-vous bercer par les flots de la rivière, de L'Isle-Adam jusqu'à Auvers-sur-Oise, avec cette croisière apéritive à partager sans modération entre amis ou en famille !

Départ et retour : Embarcadère,
Quai de l'Oise
Durée du parcours : 1h30
18€ / pers - 12€ / tarif réduit
30€ / forfait couple

Retrouvez toutes les dates sur
ville-isle-adam.fr ou
au 01 34 69 41 99



Les 100 Plus Beaux Détours de France

C'est en 2003 que L'Isle-Adam a le privilège d'entrer

dans le réseau Les 100 Plus Beaux Détours qui met à l'honneur 100 villes françaises de taille moyenne, méritant un détour pour la qualité de leur patrimoine, leur art de vivre, leur volonté de mise en valeur et de promotion touristique...

En 2018, L'Isle-Adam a bénéficié de l'audit d'un expert Michelin qui a souligné sa remarquable progression dans les aménagements de la ville et qui en a fait une ville référence au sein du réseau notamment pour son élégance urbaine.

L'association bénéficie de l'expertise de la société Michelin qui édite un guide touristique chaque année.

Le guide 2019 est disponible à l'Office !



Rendez-vous aux jardins !

Le Ministère de la Culture a renouvelé pour la dix-septième année consécutive la manifestation « Rendez-vous aux jardins » les **7, 8 et 9 juin**, sur le thème les animaux au jardin à laquelle la Ville de L'Isle-Adam s'est associée.

Ce thème proposait de réfléchir aux rapports que l'homme entretient avec son environnement et avec la biodiversité, les animaux pouvant être nuisibles pour certains jardiniers (pyrale du buis, puceron,

doryphore, limace, rongeurs, chevreuil...) mais pouvant également l'aider à entretenir son jardin (coccinelle, ver de terre, pollinisateurs, hérisson, mouton, cheval de trait...).

L'Office de Tourisme a organisé des croisières et des visites contées et musicales au Pavillon chinois dont l'objectif était de découvrir les petites bêtes qui peuplent les jardins, mais aussi pédagogiques à la zone de biodiversité de la Rosière. Ce fut l'occasion pour les visiteurs d'obtenir des explications sur les animaux qui peuplent cet espace (moutons, vaches, abeilles, brochets...).

Des artistes en plein air se sont installés dans les jardins de la ville pour immortaliser ces journées.

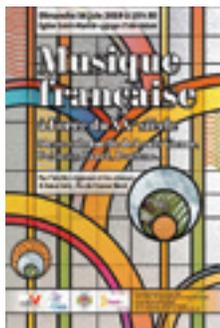


Jusqu'au 22 septembre
FANTASIES. JACQUES-HENRI LARTIGUE,
DÉCORS ET HAUTE COUTURE
 Renseignements : 01 74 56 11 23 /
 musee@ville-isle-adam.fr



Samedi 15 juin de 14h à 19h
FÊTE MONDIALE DU JEU
 Tous publics - accès gratuit
 Place Hubert Jolivet
 01 34 08 01 70

Dimanche 16 juin à 15h30
CONCERT « MUSIQUE FRANÇAISE
A L'OREE DU XX^E SIECLE »
 L'association « A coeur Joie Ile de France Nord » associée au « Choeur d'Evila »
 Tarif 15€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
 Eglise Saint-Martin



Du 19 juin au 2 juillet
EXPOSITION ANNY DENTU
« REGARDS SUR LA NATURE »
 Château Conti

Vendredi 21 juin à 18h
DISCOTHÈQUE POUR ENFANTS
 Espace Magallon
 Inscription 06 16 78 72 74
 Comité des fêtes



Vendredi 21 juin, à partir de 18h
LA FÊTE DE LA MUSIQUE
 Scène Adamoise et en ville

Samedi 22 juin à 15h
Dimanche 30 juin à 9h
Dimanche 18 août à 9h
Samedi 31 août à 15h
VISITE « CARRIÈRE DES 15 ARPENTS »
 Tarif : 8€/pers
 Renseignements : 01 34 69 41 99 ou
 contact@tourisme-isleadam.fr



Vendredi 30 août à 10h30
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA
LIBÉRATION DE L'ISLE-ADAM
 Monument aux Morts
 Place du Tillé à Nogent
 Union Nationale des Combattants

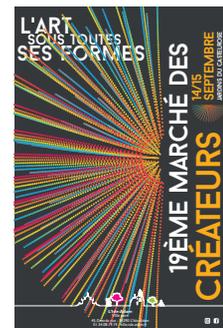


Samedi 7 septembre
de 10h à 18h
FORUM DES ASSOCIATIONS
 Centre sportif Amélie Mauresmo



Du 8 au 21 septembre
SALON DE L'ARTISTIQUE
 Du lundi au samedi : 14h30 - 18h
 Dimanche : 10h30 - 12h30 / 14h30 - 18h
 Château Conti
 Renseignements au 06 16 30 32 48

Samedi 14 et
dimanche 15 septembre
MARCHÉ DES CRÉATEURS
 Jardins du Castelrose



Samedi 21 et
dimanche 22 septembre
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
 Renseignements : 01.34.69.41.99
 contact@tourisme-isleadam.fr

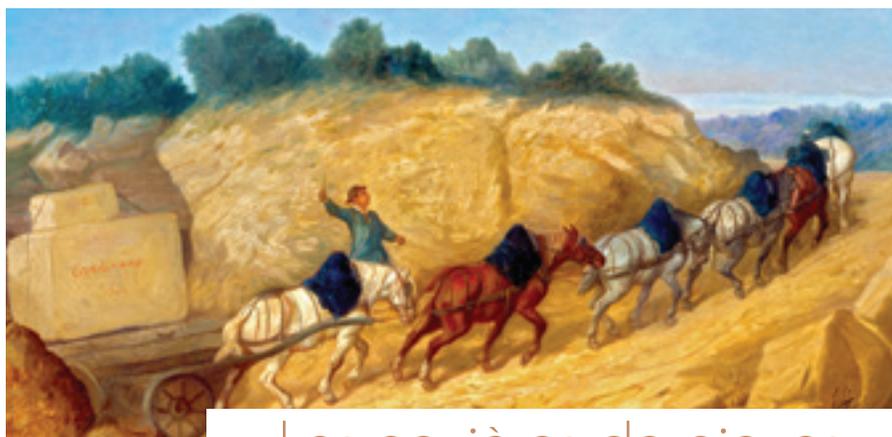
Samedi 28 septembre à 15h
VISITE « CARRIÈRE DES 15 ARPENTS »
 8€/pers
 Renseignements : 01.34.69.41.99 ou
 contact@tourisme-isleadam.fr

Dimanche 29 Septembre
de 10h à 17h
BROCANTE DES ENFANTS
 Organisée par les AVF
 Réservez au : 06 73 36 96 04
 avfisleadam@gmail.com
 Cour de l'école Balzac
 Prochains conseils municipaux

Samedi 19 et
dimanche 20 octobre
FÊTE DE LA CAMPAGNE
 Parc Manchez
 Organisée par l'association « Fête de la Campagne »
 01 34 08 19 19
 www.fetedelacampagne-valleedeloise.fr



Les manifestations en violet sont organisées par la Ville.



Les carrières de pierres

Témoins intemporels de l'histoire de L'Isle-Adam, les pierres qui composent les nombreuses maisons bourgeoises, bâtiments et monuments de notre ville, étaient souvent issues des carrières situées dans la forêt. En plus d'avoir initié une spécificité architecturale aujourd'hui préservée, l'exploitation des carrières constituait à l'époque une activité économique de premier plan.

L'exploitation des carrières de pierres a commencé sous l'Ancien Régime. Les pierres de L'Isle-Adam ont été utilisées, entre autres, pour la construction, à partir de 1778, des écuries des princes de Conti.

L'exploitation a été la plus importante sous le second Empire, spécialement entre 1856 et 1861. Elle a ensuite diminué jusqu'à la guerre de 1914-18. Les derniers transports de pierre par fardier ont eu lieu vers 1920.

C'est en 1925 qu'a été construite la dernière maison avec la pierre du pays. Il s'agit de la maison de M. Gravet, au 71, avenue de Paris. La pierre a été extraite d'une carrière située dans la propriété (encore visible de nos jours).

Entre 1856 et 1861, on compte 27 patrons carriers et 229 ouvriers carriers. A cela, il faut ajouter les charretiers (fardiens) et manutentionnaires pour le transport des pierres de la carrière jusqu'au quai d'embarquement sur l'Oise.

Une grande partie du travail d'extraction se faisait en galerie. Il existe encore de nos jours des bouches d'aération dans les

champs ou en forêt pour nous rappeler que des galeries sont toujours là : des protections en bois, souvent en mauvais état, les signalent aux promeneurs.

Le territoire des Forgets, appartenant à M. Topinard, avait une carrière à ciel ouvert dont la production était en partie transportée jusqu'à l'Oise, par la Chaussée du Lary, pour être chargée sur des péniches. Un puits d'extraction situé à 100 mètres de la grille actuelle des Forgets permettait la montée des blocs tirés des galeries souterraines à l'aide de treuils. On chargeait ensuite les fardiens avec des portiques.

Les carrières de Nogent, à ciel ouvert, étaient limitées par le chemin de l'ancienne église Saint-Martin et par le chemin de la brèche (prolongeant la route des Louveteaux). Le chemin des carrières desservait l'ensemble.

Dès que la voie de chemin de fer fut installée, la pierre de taille fut expédiée aussi par le rail, à raison d'un train par jour, parfois deux. Ce qui devait représenter dans le pays une animation importante sur les pavés de la Grande Rue et l'avenue de Paris mais aussi à la gare des marchandises.

Les pierres de Nogent ont servi, entre autres, à la construction de certains bâtiments de Paris et de Bruxelles, sans parler de ceux de L'Isle-Adam et de ses environs.

Source : Les Amis de L'Isle-Adam.

Tableau représentant la sortie de pierres de la carrière des Cardinaux - Charles de Luna - Collection du musée Louis Senleçq

NOUVEAUX COMMERÇANTS

■ Infirmières

Jorge Virginie & Stankus Martine

Centre Aqua Kiné Santé
5 chemin des 3 Sources
06 13 01 37 77 - Cabinetidel.95@yahoo.fr
Uniquement sur RDV

■ Sophrologue

Godard Saint-Genès Catherine
58 rue de Nogent - 06 14 23 32 23
catherine.gstg.sophrologue@orange.fr

■ Restaurant

Mauricette

6 place du Pâtis
Info@mauricetterestaurant.com - 01 34 69 46 41
mauricetterestaurant.com - @mauricetterestaurant

■ Auto moto école

Adam's Conduite

3 rue du Pâtis
adamsconduite@gmail.com - Tél. : 01 34 73 45 54
06 14 71 12 46 - www.adamsconduite.fr



Nouveaux restaurants et commerces, installation de nouveaux professionnels de santé... nous avons à cœur de maintenir l'économie locale et l'attractivité de L'Isle-Adam.



Michel VRAY

Adjoint au Maire en charge des Logements sociaux, du Commerce et Développement économique



Bienvenue

- 22/02 Elisha-David Fernandes
- 26/02 Nolwene Koung Sanama
- 02/03 Hayden Agbogbe
- 16/03 Mia Sudrot
- 21/03 Yusuf Selimi
- 22/03 Robin Carroy
- 22/03 Ruben Marchand
- 22/03 Thiméo Marchand
- 28/03 Adam Kanjou Zombou
- 08/04 Malak Bouhain
- 28/04 Rose Gendron



Pharmacies de garde

La nuit, appeler
la gendarmerie au
01 34 69 73 30

Dimanche 16 juin
Pharmacie Maillard
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 00 32

Dimanche 23 juin
Pharmacie Helias
Butry-sur-Oise : 01 34 73 06 17

Dimanche 30 juin
Pharmacie Magnier
Chaumontel : 01 30 35 03 12

Dimanche 7 juillet
Pharmacie Dupont
Viarmes : 01 30 35 40 26

Dimanche 7 juillet
Pharmacie Dupont
Viarmes : 01 30 35 40 26

Dimanche 14 juillet
Pharmacie Theaudin
Viarmes : 01 30 35 33 60

Dimanche 21 juillet
Pharmacie Raby
Parmain : 01 34 73 01 90

Dimanche 28 juillet
Pharmacie Lawniczak
Saint-Martin-du-Tertre : 01 30 35 71 44

Dimanche 4 août
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise : 01 34 70 10 80

Dimanche 11 août
Pharmacie Bresson
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 15 août
Pharmacie Douet
Asnières-sur-Oise : 01 30 35 36 76

Dimanche 18 août
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 00 19

Dimanche 25 août
Pharmacie Dodin
L'Isle-Adam : 01 34 69 03 73

Dimanche 1^{er} septembre
Pharmacie Leroux
Belloy-en-France : 01 30 35 75 21

Dimanche 8 septembre
Pharmacie Hemedi
Méry-sur-Oise : 01 34 21 50 56

Dimanche 15 septembre
Pharmacie Gobert
Luzarches : 01 34 71 00 33

Dimanche 22 septembre
Pharmacie Arcades
Persan : 01 30 34 61 20

Dimanche 22 septembre
Pharmacie Arcades
Persan : 01 30 34 61 20

Dimanche 29 septembre
Pharmacie Do Pham
Persan : 01 34 70 04 36

Dimanche 6 octobre
Pharmacie Jourda
L'Isle-Adam : 01 34 69 01 73

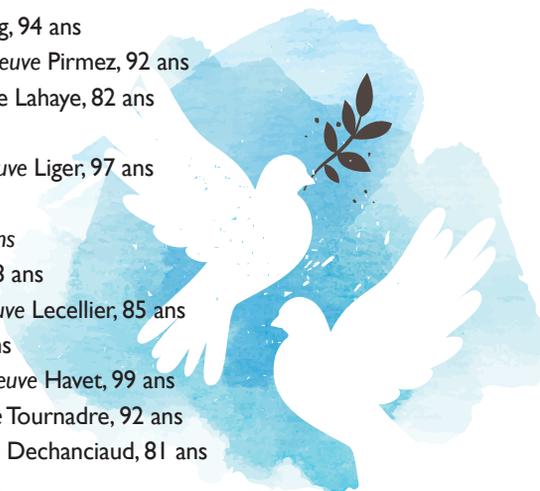
Félicitations



- 02/03 Maxime Colin et Arielle Lassey
- 06/04 Simon Dhlamini et Katarzyna Caban
- 20/04 Aurélie Spinner et Yann-Christophe Guillaudeau
- 20/04 Mario Spaolozzi et Maria Da Silva Cruz

Ils nous ont quittés

- 24/02 Mauricette Lerebourg, 94 ans
- 28/02 Sylvette Courdesse veuve Pirmez, 92 ans
- 08/03 Josette Gobet épouse Lahaye, 82 ans
- 10/03 Guy Vigneau, 70 ans
- 10/03 Huguette Codhan veuve Liger, 97 ans
- 10/03 René Prévot, 86 ans
- 11/03 Michel Bernard, 61 ans
- 15/03 Mathieu Vainqueur, 28 ans
- 16/03 Nicolle Boufflette veuve Lecellier, 85 ans
- 19/03 Martial Leclerc, 56 ans
- 22/03 Madeleine Gaultier veuve Havet, 99 ans
- 23/03 Marcelle Raynal veuve Tournadre, 92 ans
- 24/03 Rolande Debail veuve Dechanciaud, 81 ans
- 26/03 Serge Gautier, 94 ans
- 29/03 Chantal Cesselin veuve Bot 70 ans
- 01/04 Nicole Corrion, 80 ans
- 01/04 Jean Lagarde, 70 ans
- 06/04 Chantal Nadaud épouse Chouquet, 71 ans
- 10/04 Serge Roëls, 62 ans
- 17/04 Lucia Angenent veuve Denys, 98 ans
- 17/04 André Lassoujade, 94 ans
- 24/04 Freddy Bernard, 40 ans



André Lassoujade était un grand homme, investi tant dans la vie associative que municipale, qui excellait dans le sport. La salle d'armes du Centre sportif porte d'ailleurs son nom.

Avis reçus jusqu'au 30 avril



La Plage

L'Isle-Adam



L'Isle-Adam

Ville parc

45, Grande rue - 95290 L'Isle-Adam

01.34.08.19.19 - ville-isle-adam.fr

